



# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## **L'ATTEINTE DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE : UNE OCCASION POUR LE CSSS DES ÎLES DE REPENSER SON OFFRE DE SERVICES**

Îles-de-la-Madeleine, le 14 juillet 2009 – Le CSSS des Îles est en déficit budgétaire et doit faire des efforts afin de redresser la situation. Malgré certaines contraintes liées à l'éloignement, l'équipe de gestionnaires du CSSS des Îles a identifié des pistes de changements possibles et s'est doté d'un plan de travail rigoureux afin de restructurer ses services dans une optique d'optimisation des services à la clientèle et d'équilibre budgétaire pour les périodes financières 2009-2010 et 2010-2011.

L'objectif principal est d'assurer la disponibilité de ressources humaines qualifiées et mobilisées afin de contribuer de façon significative à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des services à la clientèle. Ce plan de travail permettra de développer de nouvelles façons de faire, d'établir des priorités à la hauteur de nos moyens et de favoriser le développement de nos ressources humaines. Chaque équipe de travail et chacun de ses membres seront appelés à participer à la recherche de solutions pour améliorer l'organisation du travail et des services. Chaque personne au sein de l'établissement est importante car elle est directement impliquée dans l'offre de soins de santé et de services sociaux. Des rencontres sont donc prévues dès cet automne pour sensibiliser l'ensemble du personnel.

D'ici 2 ans, quatre mandats devront être développés :

1. Projet clinique en Santé mentale et dépendance, 1<sup>re</sup> ligne
2. Projet clinique services généraux et GMF (Groupe de médecins de famille)
3. Plan de développement des ressources humaines
4. Révision de l'offre de services du CSSS des Îles

Le CSSS des Îles réaffirme sa vision, ses valeurs, ses principes et sa déclaration de services, en intégrant le réseau local de santé et de services sociaux. Les membres du conseil d'administration, le comité de direction et les gestionnaires de l'établissement veulent actualiser le partenariat avec les acteurs du milieu et la population.

La main-d'œuvre est une priorité pour le CSSS des Îles et il se dotera des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de l'établissement tout en favorisant la participation des ressources humaines. Ceci est un engagement afin d'assurer la pérennité de notre organisation. Le but est d'assurer des services de qualité, sécuritaires, accessibles et continus à la population. Le CSSS mettra en place des mécanismes de soutien aux médecins, au personnel d'encadrement et aux équipes de travail de tous les secteurs des différentes installations de l'établissement.

Le CSSS des Îles doit rationaliser ses services afin de travailler dans les limites de son budget tout en maintenant le cap sur la qualité et la sécurité des soins et services. Dans ce contexte, des changements seront apportés dans nos processus. Le CSSS des Îles compte sur la collaboration de l'ensemble de la population afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Source : Céline Lafrance, conseillère en communication  
418 986-2121, poste 8094 (les mardis)  
Numéro personnel (à ne pas diffuser): 418 986-5757  
Courriel : [celine.lafrance.archipel@ssss.gouv.qc.ca](mailto:celine.lafrance.archipel@ssss.gouv.qc.ca)